

Bourses Immersion

Musée Picasso / Labex CAP

Profil de poste 2019

La collection personnelle de Pablo Picasso

dans les collections du Musée national Picasso-Paris

Contexte

Par une donation, dont le premier acte fut rédigé le 28 septembre 1973 et dont « l'acte de donation définitif par les consorts Pablo Picasso au profit de l'État français » est signé le 16 novembre 1978, une partie de la collection personnelle de l'artiste rejoint les collections nationales. En 1985, elle est affectée au Musée national Picasso-Paris. Le vœu formulé par Picasso, qui souhaitait que sa collection rejoigne les cimaises d'un grand musée où elle serait visible par un large public, trouve une traduction juridique. Ce premier ensemble d'œuvres est complété lors de la dation de 1979 par laquelle les héritiers de l'artiste lèguent à l'État français un ensemble remarquable d'œuvres issues de son fonds d'atelier : 30 sculptures ethnographiques et 28 œuvres graphiques viennent ainsi rejoindre les 38 peintures et 12 œuvres graphiques offertes dans le cadre de la première donation. Ce véritable réservoir de formes, constamment sous le regard du peintre, fait l'une des spécificités du Musée national Picasso-Paris dans le paysage des musées monographiques consacrés à l'artiste. Méconnues du grand public de son vivant, les œuvres de la collection personnelle dialoguent au sein du musée Picasso avec les créations picassiennes. Comme en témoignent ses différents ateliers, les pièces collectionnées par l'artiste sont autant de « signes » qui entrent en résonance avec ses œuvres. Elles regroupent les œuvres de grands maîtres : Le Nain, Courbet, Renoir et Cézanne, mais aussi des peintres appartenant au cercle des intimes : Braque, Matisse, Derain, Miró avec lesquels Picasso s'est plu à échanger des œuvres. Cet ensemble unique au monde, rassemblé au sein de l'institution, constitue ainsi l'une de ses forces.

Missions

Les œuvres conservées au Musée national Picasso-Paris ne constituent qu'une partie de la collection personnelle de Pablo Picasso. La recherche à mener portera ainsi sur un corpus plus large et s'appuiera largement sur les fonds d'archives du musée Picasso¹, pour documenter les axes suivants :

¹ Parmi les collections du musée figure le fonds d'archives privées de l'artiste, un atout inestimable pour un musée monographique. En 1978, les archives personnelles de Picasso sont confiées par ses héritiers, soucieux de préserver l'intégrité de ce fonds, à la direction des Archives de France et à la direction des Musées de France

- L'histoire de la donation : quelles motivations ont amené Pablo Picasso à céder une partie de sa collection personnelle et qu'est-ce que traduit ce geste ? L'histoire de la donation, premier acte fondateur dans la mise en place du Musée national Picasso-Paris, mérite d'être interrogée et analysée à l'aune de son contexte politique, juridique et culturel. Le/a boursier-e Immersion sera chargé d'en reconstituer les différentes étapes en s'appuyant sur la documentation du Musée national Picasso-Paris et sur les différents fonds d'archives liés à la création de l'institution. Une bonne maîtrise de la recherche en archives est requise et une familiarité avec l'histoire des musées en France au XXe siècle serait la bienvenue.
- L'histoire des acquisitions et des provenances : les œuvres de la collection personnelle de Picasso conservées au Musée national Picasso-Paris ont été étudiées par Hélène Seckel-Klein dans l'ouvrage de référence *Picasso collectionneur* (1998). Au terme de cette première étude, certaines informations concernant l'historique et les provenances des œuvres sont restées manquantes. En lien avec les chargés de fonds et avec la documentation, le/a boursier-e Immersion sera chargé d'une étude approfondie de l'historique de chaque œuvre, à partir des fonds d'archives et des fonds photographiques du musée Picasso. Une attention particulière devra être portée aux dates et aux modes d'acquisition de chaque œuvre afin de préciser, grâce à une connaissance fine des stratégies déployées par l'artiste comme des opportunités qui lui sont offertes, les réseaux du marché de l'art dans lesquels il s'inscrit. Un dossier documentaire pour chaque œuvre étudiée devra être constitué par le/a boursier-e Immersion.
- Les contours de la collection : en plus des œuvres conservées au Musée national Picasso-Paris, le profil Immersion étudiera la collection personnelle de l'artiste dans son ensemble, afin d'en évaluer les contours et le contenu avec précision.
- La bibliothèque de l'artiste : la bibliothèque de Picasso, domaine de recherche connexe, constituera un pan essentiel du travail du/de la boursier-e Immersion. En croisant archives et bibliographie, il s'agira de reconstituer ce corpus de la manière la plus exhaustive possible. En faisant progresser la recherche sur les lectures de Picasso et sur l'ensemble des ouvrages auxquels il a quotidiennement accès, le/a boursier-e Immersion pourra proposer une nouvelle réflexion sur la notion de « sources » et sur sa place au sein des processus créatifs déployés par l'artiste. Le/a boursier-e Immersion aura pour mission de mener un travail d'inventaire dans le fonds d'archives et la bibliothèque du Musée national Picasso-Paris. La saisie des documents sera effectuée sur le progiciel LIGEO, et mènera à la publication d'un instrument de recherche à usage des chercheurs et dont le titre sera « La bibliothèque personnelle de Picasso ». Des qualités de rigueur et de soin dans la manipulation des pièces d'archives et leur saisie sont requises, ainsi éventuellement qu'une expérience dans ce domaine.

qui l'ont ensuite transmis aux équipes des Archives nationales et du musée Picasso alors en préfiguration. Estimé à plus de 200 000 pièces, rassemblant à la fois la correspondance reçue par l'artiste (environ 20 000 pièces), un fonds photographique de plus de 17 000 pièces, 11 000 coupures de presse et plusieurs dizaines de milliers de documents divers liés à la vie quotidienne ou aux ateliers de Picasso, ce fonds constitue une source d'étude et un témoignage de premier ordre sur sa vie et son œuvre. En avril 1992, à l'issue d'un travail de pré-classement mené par le musée et les Archives nationales, un arrêté affecte ce fonds au Musée national Picasso -Paris, lui confiant « la responsabilité de la conservation, préservation et restauration de ces archives selon les règles en vigueur ».

Résultats attendus

- Le candidat retenu s'engage à rendre à la fin de son séjour un rapport de 10 pages (17 000 signes) détaillant l'activité qu'il a menée durant son « Immersion »
- Le candidat s'engage à traiter, intégrer et formaliser son travail de recherche dans une forme rédactionnelle (rapports d'étape, dossiers documentaires, dossiers bibliographiques, notices descriptives, etc.)
- Le candidat s'engage à participer aux rencontres réunissant tous les boursiers « Immersion »

Durée de recrutement : 10 mois

Type de contrat : CDD (technicien de recherche, cat. B) du 2 janvier au 30 octobre 2019

Quotité : temps plein (4 jours de présence au musée, 1 jour consacré au doctorat du candidat)

Lieu d'affectation :

Musée Picasso Paris